



Interdiction de quitter le territoire français

Par **zina75**, le **23/02/2012** à **09:43**

Bonjour,voilà, mon mari m'a menacé de m'enlever notre bébé et l'emmener au maroc. nous sommes en conflit, tous les deux et nous allons divorcer.je voudrais demander l'interdiction de quitter de territoire à l'encontre de mon époux, après sa menace.ma question est de savoir, si jamais je juge accorde l'interdiction, est ce que cela concernera, nous deux, les deux parents où bien juste mon mari.merci pour vos réponses.